

**DELIBERATION (2022- 44)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Finances : Budget principal : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023.

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 1^{er} décembre 2022

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI.

Représentés : MM. Alain LAGRU (pouvoir à Jean-Marie BILLY), Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Patrick JULLIEN).

Absent excusé : M. Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : MME Gisèle TESTARD.

- Vu l'article L1612-1 du CGCT, le budget 2021 n'étant pas voté au 1^{er} janvier :

Monsieur le Maire demande, qu'afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2023, il lui soit donné l'autorisation d'engager des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, soit 118 479 €, répartis comme suit :

Compte	Crédits ouverts
D 165 - Caution	400 €
D 2031 – 161 frais d'études	7 200 €
D 2031 – 142 frais d'études	2 100 €
D 2041582 – GFP Bâtiments et installations	38 274 €
D2121 - 128 Plantations	500 €
D2178 – 97 matériel et outillage technique	2 000 €
D2188 – 131 autres immo corporelles	1 200 €
D2188 – 162 autres immo corporelles	1 000 €
D 2312 – 120 Aménagement de terrains	8 717 €
D2315 – 163 immobilisations encours	57 088 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- autorisent Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, soit 118 479 €, afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2023, selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus

Affiché le 6 décembre 2022

Au registre sont les signatures

En Mairie de La Roche-Noire, le 6 décembre 2022

Le Maire, Pascal BRUHAT